

que le niveau de l'eau du cours d'eau ne suffit pas...

M. le président suppléant (M. Rea): A l'ordre. Je dois rappeler à l'honorable député que son temps est expiré.

M. Barnett: Si je pouvais terminer ma phrase, monsieur le président, je vous en serais reconnaissant. Je remarque qu'il est presque dix heures. A moins que le comité n'en décide autrement, on pourrait peut-être me permettre de continuer en décidant par exemple que le prochain orateur serait le premier à prendre la parole à la prochaine séance.

M. le président suppléant (M. Rea): La Chambre permet-elle à l'honorable député de continuer?

Des voix: Entendu.

M. Barnett: Je disais donc à propos de l'aménagement de nos petits cours d'eau à saumon que non seulement, à mon point de vue, les futures remontées seront perdues par suite d'inondations soudaines et de la formation d'embâcles de billes, mais aussi, très souvent, parce qu'on n'a nullement aménagé ces cours d'eau pour régler leur niveau, de sorte que les saumons ne peuvent pas en fait remonter jusqu'aux frayères.

Je suis sûr que le ministre des Pêcheries peut être fort bien et complètement conseillé sur ces questions par les fonctionnaires et investigateurs scientifiques de son ministère. Si je soulève cette question d'une façon générale et sans fournir peut-être de détails très exacts, c'est parce qu'il me semble que les députés, d'une façon générale, devraient se rendre compte de ce qu'on pourrait faire pour accroître considérablement cette source d'aliments riches en protéines dont le ministre parlait dans son discours du début. Il a signalé que la population du monde augmentait et qu'elle allait avoir de plus en plus de difficulté à trouver des sources convenables d'aliments riches en protéines. Je souscris tout à fait aux propos qu'il a tenus au cours de son exposé préliminaire.

Tout ce que je lui demande c'est de traduire ses observations en un programme précis qui s'applique à l'avenir de l'industrie du saumon en Colombie-Britannique. Vu ce qui se produit dans la région, ce sont là des problèmes qu'on ne saurait résoudre au moyen de considérations d'ordre général. Si l'on convient de l'importance des aliments à haute teneur en protéine, il s'agit là de problèmes

qui exigent de notre part une attitude énergique. Je ne doute pas que le ministre sache, si j'ai bien compris les déclarations que nous ont données les investigateurs scientifiques, qu'il ne s'agit pas de savoir si nous devons avoir l'énergie maintenant et le poisson plus tard, notamment en ce qui concerne le sockeye, notre espèce de saumon la plus précieuse, mais bien plutôt de se rendre compte que lorsque cette race de saumon disparaît, elle ne reviendra plus, ou pour employer une expression consacrée, qu'elle restera aussi éteinte que le dodo. Si habiles que soient nos savants, nous ne pourrions jamais les faire revivre. Si la question d'alimenter en protéines l'humanité future est aussi importante que le donne à entendre le ministre, il devrait confirmer ce qu'il vient de dire en nous disant assez clairement comment nous allons régler ce problème immédiat.

M. Patterson: Monsieur le président, pouvons-nous dire qu'il est dix heures?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Oh faites-nous un discours!

M. le président suppléant (M. Rea): Dois-je déclarer qu'il est dix heures?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui en comité des subsides, qui sont adoptées.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Pourrait-on nous dire ce que sera notre programme pour demain?

L'hon. M. Green: Demain, nous continuerons l'examen des crédits des Pêcheries. Nous aborderons ensuite le budget du ministère du Revenu national et, après cela, celui du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

L'hon. M. Chevrier: Et lundi?

L'hon. M. Green: Si la Chambre adopte demain la motion qui figure aujourd'hui aux procès-verbaux, lundi jour du gouvernement. Nous pourrions commencer par l'article n° 7 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit la deuxième lecture d'un bill concernant un prêt au gouvernement du Nouveau-Brunswick; puis passer au n° 8 qui a trait à la production d'énergie électrique dans les provinces de l'Atlantique; puis au n° 5, soit la deuxième lecture d'un bill touchant la stabilisation des prix des denrées agricoles; puis au n° 2,